DECLARATION LIMINAIRE AU CHSCT DU 16 MARS 2017

Monsieur le Président,

A quelques semaines de l'élection d'un nouveau Président de la République, les divers programmes des candidats ne laissent présager aucune amélioration des conditions de vie au travail des fonctionnaires en général, et des agents des finances en particulier. Les candidats ne cessent de stigmatiser les fonctionnaires comme inutiles et coûteux.

Nos directions générales sont, hélas, dans la droite ligne politique présente et à venir et font preuve de déni en matière de santé des travailleurs.

La note d'orientation 2017 a beau préconiser le développement de l'approche préventive en matière de risques-psycho-sociaux, sur le terrain il n'en est rien !

Dans de nombreuses directions le dialogue social est au point mort. L'exemple le plus concret de cette rupture est aujourd'hui la volonté de notre ministère de limiter l'action des élus en Comité Technique et en Commission Administrative Paritaire par la réduction du temps dédié à la préparation et au compte-rendu ainsi que le non-remboursement des frais engagés par les suppléants non votants. Au-delà d'une attaque sur leurs représentants, ce sont bien les droits des agents qui sont touchés !

Le constat sur les carrières est effarant avec notamment une restriction des promotions par listes d'aptitude et par concours. Le nombre de places offertes ne cesse de diminuer et l'inscription même aux concours sera également contingentée. En matière de mobilité, l'élargissement du périmètre des RAN est une attaque sans précédent aux règles de gestion contraire à notre revendication d'une affectation la plus fine possible dès le mouvement national. De plus, les restructurations et fermetures de sites limitent les possibilités d'affectation.
La mise en œuvre du PPCR provoque déjà l'incertitude de l'avenir chez les agents : la réforme de la notation et des tableaux d'avancement dégradent les évolutions de carrière. Le PPCR n'est qu'un outil d'harmonisation des 3 fonctions publiques destiné à terme à rendre les fonctionnaires interchangeables et corvéables à merci.
L'application prochaine de la rémunération « au mérite » achèvera de rendre invivable notre environnement professionnel en cassant le collectif de travail.

Dans ce contexte d'aggravation générale des conditions de travail, Solidaires Finances dénonce la baisse du budget des CHSCT. Nous ne pouvons que constater et déplorer, encore cette année, une baisse de près de 10 % de la dotation par agent.

Sur l'ordre du jour, le choix de discuter en séance plénière du budget 2017 ne paraît pas judicieux. L'absence d'un GT préparatoire risque de peser lourdement sur les débats de cette séance et de biaiser les autres sujets.

Par ailleurs, vous nous avez transmis un « Document préparatoire en vue de rendre un avis sur les projets présentés en CHSCT ». Ce document est plus que contestable dans la mesure où il entend automatiser les décisions relatives au financement des projets présentés par les différentes administrations. Or, pour Solidaires Finances c'est aussi le contexte qui fait « la décision » et pas uniquement l'objet de la dépense ! Dans le cadre de la préparation de ce comité, nous nous sommes refusé et refuserons en séance l'utilisation d'un tel document.

Pour finir, vous procédez enfin à l'inscription à l'ordre du jour du déploiement de Rialto Mémo, nouvelle application commune à la DGFiP et à la DIRCOFI.
Nous dénonçons fermement l'absence de documents présentant cet outil alors même que cette demande avait été formulée par Solidaires Finances dès l'automne 2016.
Au-delà du mépris affiché pour les membres de ce comité, l'absence de documents préparatoires pour l'étude d'un projet important au sens de l'article 57 du décret de 82 constitue une entrave au CHSCT. De fait, Monsieur le Président, que connaissez-vous donc de Rialto Mémo ? Et cette question peut être posée à chacun des membres de ce comité...
C'est pourquoi Solidaires Finances exige une présentation en bonne et due forme de l'application Rialto Mémo ainsi qu'un avis motivé de ce comité.